

COMMUNE DE LES CHERES 69380
EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

reçu en préfecture le 06/12/2016
Déposé le
ID : 069-216900555-20161201-2016_55-DE

N°2016.55

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Représentés : 0

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 2

L'an deux mil seize et le 1^{er} décembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian CHAREYRON, Maire.

Présents : Christian CHAREYRON, Serge LAVIGNE, Françoise BERRUYER, Thierry BERGERON, Alix ADAMO, Martine LARDANCHET, Patrice BRUNIER, Maryse RUIZ, Chantal VENIN, Aude WIDEMANN, Didier POUDIERE, Carole REPELLIN, Béatrice FRAISSE

Absent : Benoit BEAUPLLET, Didier GOYARD

Pouvoir : -

Secrétaire de séance : Didier POUDIERE

Date de convocation : 25 novembre 2016

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La commission finances s'est réunie le 28 novembre 2016 pour travailler sur les conditions dans lesquelles les salles municipales sont louées.

Elle a souhaité simplifier la grille tarifaire en supprimant les tarifs hiver/été et en adaptant les tarifs aux prestations proposées des salles. La nouvelle grille tarifaire sera applicable dès le 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** la modification des tarifs des salles municipales au 1^{er} janvier 2017 selon le barème ci dessous

Pour les associations chéroises

- 2 locations gratuites pour les associations de la commune (salle polyvalente et salle des Piliers)
- Salle des loges prêtée gratuitement, à la journée
- 3^{ème} location : 100 € (salle polyvalente ou salle des Piliers), 130 € (salle polyvalente + salle des sports), pour le week-end

Associations extérieures à la commune

Salle	Tarif de location par jour
Salle des Piliers	100 €
Salle Polyvalente	100 €
Salle des Loges	50 €
Salle polyvalente et salle des sports	

Habitants de la commune

Salle	Forfait week-end (du vendredi soir au lundi matin)	Jour de semaine	Vin d'honneur (sauf enterrement)
Salle des Piliers	350 €	180 €	100 €
Salle Polyvalente	400 €	200 €	100 €
Salle des Loges	100 €	50 €	50 €
Salle polyvalente et salle des sports	500 €	250 €	

Habitants extérieurs à la commune

Salle	Forfait week-end (du vendredi soir au lundi matin)	Jour de semaine	Vin d'honneur (sauf enterrement)
Salle des Piliers	450 €	250 €	100 €
Salle Polyvalente	600 €	300 €	100 €
Salle des Loges	150 €	100 €	50 €
Salle polyvalente et salle des sports	700 €	350 €	

Pour tous

Caution à 450 €

Maintien des prescriptions pour la salle des Piliers (pas de musique)

150 personnes maxi pour la salle polyvalente

200 personnes maxi pour la salle polyvalente + salle des sports

120 personnes maxi pour la salle des piliers

Gratuité de la location pour les vins d'honneur en cas de décès

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian CHAREYRON

